

SAINT-PÉRAY

Magazine

n°2



S O M M A I R E

Editorial

- Le mot du Maire

Page 1 - Aménagement

- Travaux : le programme 1997

Pages 2/3 - Budget Communal

- Pas si compliqué que ça

Pages 4/5 - Sport

- L'Office municipal des sports

Pages 6/7 - Education

- L'APEEM une association pour l'enseignement aux enfants malades
- Liaison chaude - liaison froide le choix de demain

Page 8 - Education suite

- Deux classes de Saint-Péray au Futuroscope
- Palmarès de la prévention routière

Page 9 - Environnement

- Léguer à notre jeunesse une nature en bon état

Pages 10/11 - Clin d'œil

Pages 12/13 - St-Péray en fête

- Programme des animations de l'été 1997

Page 14 - Loisirs

- La musique dans la ville

Page 15 - Loisirs

- L'école municipale de musique en concert
- St-Péray ville Européenne

Page 16 - Entreprise

- Equip'age

Page 17 - Entreprise

- Gedimat Samat «Fête ses 50 ans»

Pages 18 - Social

- L'insertion professionnelle une préoccupation intercommunale

Page 19 - Tradition

- Sentiers balisés
- Les vins de Saint-Péray

Page 20 - Info

- Election : mode d'emploi
- Comité de Jumelage

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de Saint-Péray, Place de la Mairie 07130 St-Péray, tél.: 04 75 40 30 15 - Fax : 04 75 81 00 02

Direction de la publication : Jean-Louis TERRIER

Rédacteur en chef : Jean-Louis TERRIER

Credit illustration : Service Municipaux - O. Meyre

Régie publicitaire : Place de la Mairie 07130 St-Péray, tél.: 04 75 40 30 15 - Fax : 04 75 81 00 02

Création maquette-fabrication-impression : VIACOM - 7 rue Pierre et Marie Curie 07130 St-Péray. Tél.: 04 75 40 53 03 - Fax : 04 75 40 53 03

Depôt légal : a paraître



Editorial

Le mot du Maire,



Le premier numéro de Saint-Péray Magazine a reçu un accueil favorable. Nous espérons que cette deuxième édition continuera à vous apporter de façon plus attrayante des informations sur la vie municipale et les activités des associations particulièrement dynamiques dans notre cité.

En six mois, nous avons l'impression que les choses évoluent peu, et pourtant, en réfléchissant bien, ce début d'année a déjà été riche.

L'aménagement de l'entrée sud de Saint-Péray (carrefour de la gare, avenue du 8 mai) est complètement achevé. Après quelques difficultés inhérentes à tout changement d'habitudes, chacun pourra percevoir l'amélioration de la sécurité (autos, vélos, piétons) dans une zone où le trafic s'intensifie chaque année.

Le parc de Marcale dispose d'un nouveau jeu pour les enfants, et je remercie une nouvelle fois l'Association Familiale pour le don de 15 000 Frs qui a permis en partie cette acquisition.

Côté animation, en janvier le traditionnel repas des anciens au FPA réunissait près de 300 convives dans une ambiance joyeuse et conviviale ; en février un carnaval bruyant et coloré enchantait les rues de la ville, et tout au long de l'hiver les thés dansants réunissaient les amateurs de tango, valse et autres.

La Foire de Valence est désormais inscrite sur l'agenda municipal, opération de communication permettant de valoriser l'image de Saint-Péray en faisant connaître les différents aspects et les ressources de notre commune.

Dans ce numéro, un article est consacré au budget, l'élément le plus important de la vie municipale, souvent difficilement accessible pour les non initiés, aussi des informations explicatives vous permettront de mieux le comprendre.

Enfin, nous avons largement ouvert nos colonnes aux associations, aux entreprises, car ce journal municipal est surtout le vôtre.

Je vous souhaite une bonne lecture et en cette période estivale de bonnes vacances.

Jean-Paul LASBROAS

Aménagement

Travaux : le programme 1997

Parmi toutes les attentes, tous les besoins, lors du vote du budget, il a fallu faire des choix.

Ceux-ci sont fonction bien souvent de l'urgence, plus rarement des subventions qui peuvent être obtenues. C'est dans ce cadre que la rue Maréchal Juin sera rénovée.

Dans le centre-ville toujours, la rue Oscar Saint-Prix doit aussi faire peau neuve. Mais l'essentiel des travaux ne se verra pas puisqu'il concerne la réfection des réseaux enterrés (eau - assainissement, ...).

Ce chantier s'élèvera à 1.400.000 frs, c'est pourquoi, vu les capacités financières limitées de la ville, il n'y aura que peu d'autres gros travaux de voirie.

Par ailleurs, dans les bâtiments scolaires, le remplacement des fenêtres de l'école des Brémondrières sera poursuivi.

Enfin, diverses acquisitions seront faites, notamment du matériel informatique, un camion 4 x 4, qui outre un usage quotidien, permettra de déneiger les quartiers jusqu'alors difficilement accessibles lors des chutes de neige, et différents matériels pour les écoles.

Dans cette rubrique, il faut rappeler l'initiati-

ve particulièrement généreuse de l'Association Familiale, qui a fait un don de 15.000 frs à la commune pour l'achat d'un jeu pour le parc de Marcale. La ville a complété cette somme et a installé la «cabane», qui fait la joie des petits.

Les projets à moyen terme

1997 est encore une année budgétairement



Lotissement Malgazon

difficile, c'est pourquoi les investissements sont limités.

Dès 1998, les choses devraient s'améliorer et des programmes de plus grande envergure pourront voir le jour.

Le FISAC (Fonds d'Intervention et de Sauvegarde pour l'Artisanat et le Commerce) permettra de rendre le centre-ville plus accessible. Mais surtout la Maison des Associations pour laquelle

les études sont lancées, sera enfin à l'ordre du jour.

Nouveaux sens de circulation

Depuis quelques semaines, l'entrée sud de Saint-Péray a connu des bouleversements importants.

L'avenue du 8 Mai est désormais à double sens, pour la circulation

sécurité, d'aller du centre-ville vers les quartiers de la gare, de la Plaine et inversement.

De plus, des bandes cyclables, le long de cet itinéraire et dans la montée de la Beylesse rendent plus sûrs les déplacements à vélo.

Quant aux bus, une voie spéciale sur le pont aval sur le Mialan leur a été réservée, raccourcissant leur circuit pour repartir sur Valence.

Enfin, signalons que le «tourne-à-gauche», avenue du 8 Mai ne doit être utilisé qu'avec parcimonie, pour ne pas bloquer la circulation, soit par les riverains de l'avenue du 8 mai, soit lorsque l'on a «oublié» de prendre l'avenue Marc Bouvat à partir du grand giratoire.

de transit ou pour rallier Valence.

Parallèlement, l'avenue Marc Bouvat est elle aussi à double sens.

Ceci permet, dans de meilleures conditions de

Rappel : Sens unique de la rue de l'Arzalier qui s'emprunte dans le sens Maison des Associations vers la rue Ferrachat.



Fermetures PVC



*Fabrication et pose
de menuiseries P.V.C.*

5, rue Oscar Saint-Prix - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 48 11 - Fax : 04 75 40 48 00

CHAUFFAGE CENTRAL SANITAIRE

- ventilation mécanique - climatisation
- pompe à chaleur - dépannage - entretien
- ramonage - pompe eau froide
- matériel d'arrosage - armoires électriques
- zinguerie



Robert VALETTE

36, av. Victor Tassini - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 53 67 et 04 75 40 38 59 - Fax : 04 75 40 34 80

Location de Matériels

Bricolage - T.P. - Jardinage
et

MOTOCULTURE de plaisance

agent : HONDA

S.A.V. : BRIGGS et STRATON
à Saint-Péray centre ville - Une seule
adresse **avenue Victor TASSINI**
07130 saint-Péray

Brico Location Service

Tél.: 04 75 80 00 28

RADIO TAXI

Entreprise

Gérard JOURDY
04 75 40 34 13
SAINT-PÉRAY



Agréée

V.S.L. AMBULANCE



3611
LES PAGES
ZOOM

Nom : JOURDY
Loc : ST-PÉRAY
Dépt : 07

«Où que vous alliez... c'est notre métier»

Budget Co

Pas si compliqué que ça

Les finances publiques ont un côté rebutant par la complexité de certains termes (prélèvement, épargne-brute-potentiel fiscal...), mais c'est le passage obligé pour la gestion d'une commune.

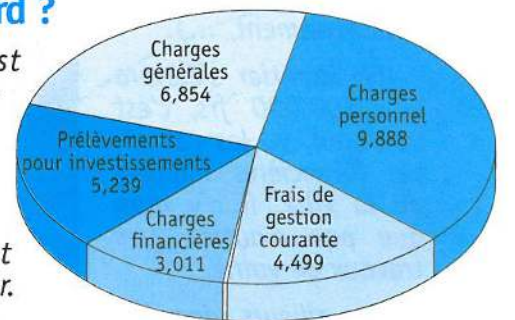
Aussi n'est-il pas inutile d'apporter quelques éclaircissements.

Traditionnellement, le budget des communes se vote au mois de mars, pour l'année en cours.

dotations de fonctionnement (pour compenser les tâches faites par les communes pour le compte de l'Etat : état-civil, scolarité, police, etc...), les revenus des immeubles loués (gendarmerie, perception, salle des fêtes...) et les droits des services publics (abonnements à la bibliothèque, entrées piscine...).

FONCTIO

Dépenses



TOTAL : 29,560 MF

Pourquoi si tard ?

Parce qu'il est basé sur des éléments (bases d'imposition-dotations) qui ne sont communiqués par l'Etat que courant février.

Comment est construit un budget ?

Deux sections :

Fonctionnement (29 MF)

Dépenses où l'on retrouve les frais d'entretien du patrimoine, les frais de personnel, les intérêts des emprunts, les dotations aux amortissements pour les principales dépenses.

Quant aux recettes il s'agit des impôts, des

Il est important de signaler que contrairement à certaines idées reçues, la commune ne vit pas que des impôts locaux, puisque ceux-ci ne représentent qu'à peine 50 % de ses recettes de fonctionnement.

Rappelons, en ce qui concerne ces impôts locaux, la volonté de la municipalité de ne pas alourdir la pression fiscale puisque, **comme en 1996, leur taux n'a**

mmunal

pas été augmenté en 1997.

Comme pour un ménage, lorsque toutes les dépenses de fonctionnement sont payées, la commune peut investir l'argent qui reste (il lui est interdit de le placer), appelé «prélèvement» : celui-ci est en nette progression cette année.

Ainsi, en 1995, la nouvelle équipe municipale a trouvé un prélèvement de 3.539.512 frs pour une annuité de dette à rembourser de 8.804.361 frs. Dès le budget primitif 97, après

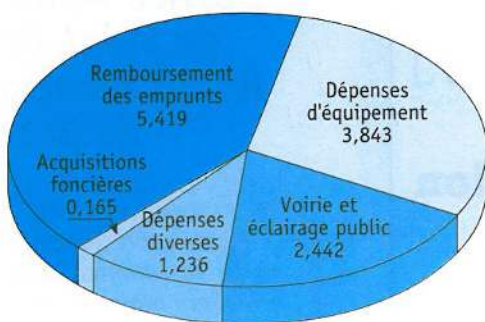
la section de fonctionnement, ce qui est quasiment le cas cette année pour la 1^{ère} fois depuis longtemps.

rations dans lesquelles la commune est promoteur (lotissements, immeubles...).

palité a fait le choix d'une politique d'investissement adaptée à ses capacités financières. C'est pourquoi, les grands projets sont pro-

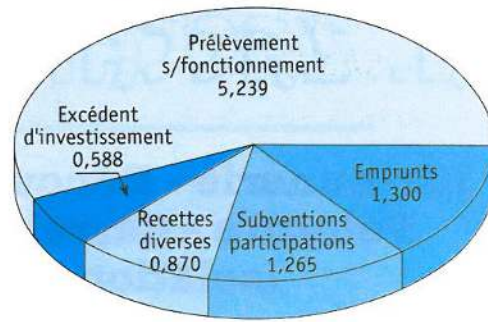
I N V E S T I S S E M E N T

Dépenses



TOTAL : 9,262 MF

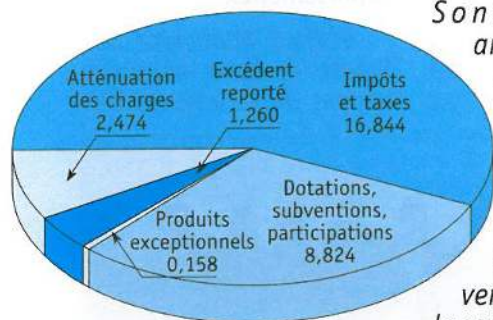
Recettes



TOTAL : 9,262 MF

N N E M E N T

Recettes



TOTAL : 29,560 MF

seulement 1 an et demi de gestion ce prélèvement est de 4.963.455 frs pour une annuité de 8.425.261 frs.

Investissement (9 MF)

Dépenses : En revanche, à la différence des ménages, le remboursement du capital des emprunts est une dépense d'investissement obligatoire, normalement couverte par le prélèvement opéré sur

Dans cette section, sont intégrés les travaux neufs, les acquisitions importantes, etc...

Sont prévus cette année des travaux de voirie, etc... détaillés par ailleurs.

Recettes :

Elles sont constituées par le prélèvement provenant de la section de fonctionnement (qui doit normalement être supérieur au capital des emprunts à rembourser,) le produit des emprunts nouveaux, quelques subventions et des recettes telles que le reversement (deux ans après la dépense) de la TVA pour certains travaux, de la TLE (Taxe Locale d'Équipement), etc...

Enfin, signalons que certaines opérations doivent faire l'objet d'un budget annexe par exemple pour l'assainissement ou pour des opé-

Pourquoi peu d'investissements ?

La masse globale des budgets est supérieure à 4 milliards de centimes (40 MF). Cependant sur cette somme, la commune n'a la liberté de réaliser que 2 MF de travaux nouveaux (non comptés les restes à réaliser de l'année précédente), ce qui est peu.

Mais dans un ménage, une fois payés la nourriture, l'électricité, le chauffage, le prêt de la maison, les dépenses de voiture, etc..., etc... quelle est la somme dont on dispose librement pour des dépenses exceptionnelles ?

Signalons cependant que pour investir plus, la commune pourrait s'endetter d'avantage. Ce fut le cas par le passé, et nous en payons aujourd'hui les conséquences. Mais la munici-

grammés après 1998, quand notre taux d'endettement sera redevenu raisonnable.

En conclusion :

Si la politique de rigueur mise en place doit nécessairement être poursuivie, il est indéniable que dès à présent, ses résultats sont tangibles.

Ainsi : l'encours de la dette qui s'élevait à 8283 Frs/habitant en 1994, est de 7230 Frs/habitant cette année, et devrait descendre aux environs de 6000 Frs/habitant en 1998; le fonds de roulement qui était de 15 jours en 1995, s'élevait à 30 jours en fin d'année 1996, et l'autofinancement devrait être enfin positif dès l'année 1998.



Parce que demain se décide aujourd'hui
Jacques BONNEMAYRE

Assurances - Epargne - Santé

18 bis, place de l'Hôtel de Ville - Tél.: **04 75 40 20 17**

Tous les jours : 8h30 - 12h00 / 13h45 - 18h00

Fermé les lundis et samedis après-midi

... et sur Rendez-Vous

A. ZACCARON

**Maçonnerie - Rénovation
Peinture - Carrelage
Isolation**

**Tél.: 04 75 40 37 98
07130 - Saint-Péray**

le bon crédit
au
bon moment

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

97, rue de la république

07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 40 35 91



L'Office municipal des sports

L'Office Municipal des Sports de Saint-Péray regroupe les 13 associations sportives de la commune.

Composé en minorité de représentants de la municipalité et en majorité des représentants des associations sportives, il a pour objet :

D'établir le lien entre la municipalité et les associations sportives dans leur ensemble.

De dynamiser et de promouvoir le sport à

de faire du samedi la journée de la fête du sport. Pour accroître son efficacité, il participe activement à la vie du Comité Bi-départemental des Office Municipaux du Sport Ardèche-Drôme, qui regroupe de nombreux O.M.S. des deux départements.

L'Office Municipal des Sports vit donc essentiellement de la volonté des



Les Médailleurs OMS 1997

Saint-Péray en favorisant les contacts entre les associations sportives, et en organisant des manifestations de promotion telles que la remise des médailles aux sportifs et dirigeants méritants et le FORUM DES SPORTS, vitrine du monde sportif dans la commune. Il s'implique aussi dans l'organisation de la Fête des Vins, sous l'égide de l'O.M.A.C., afin

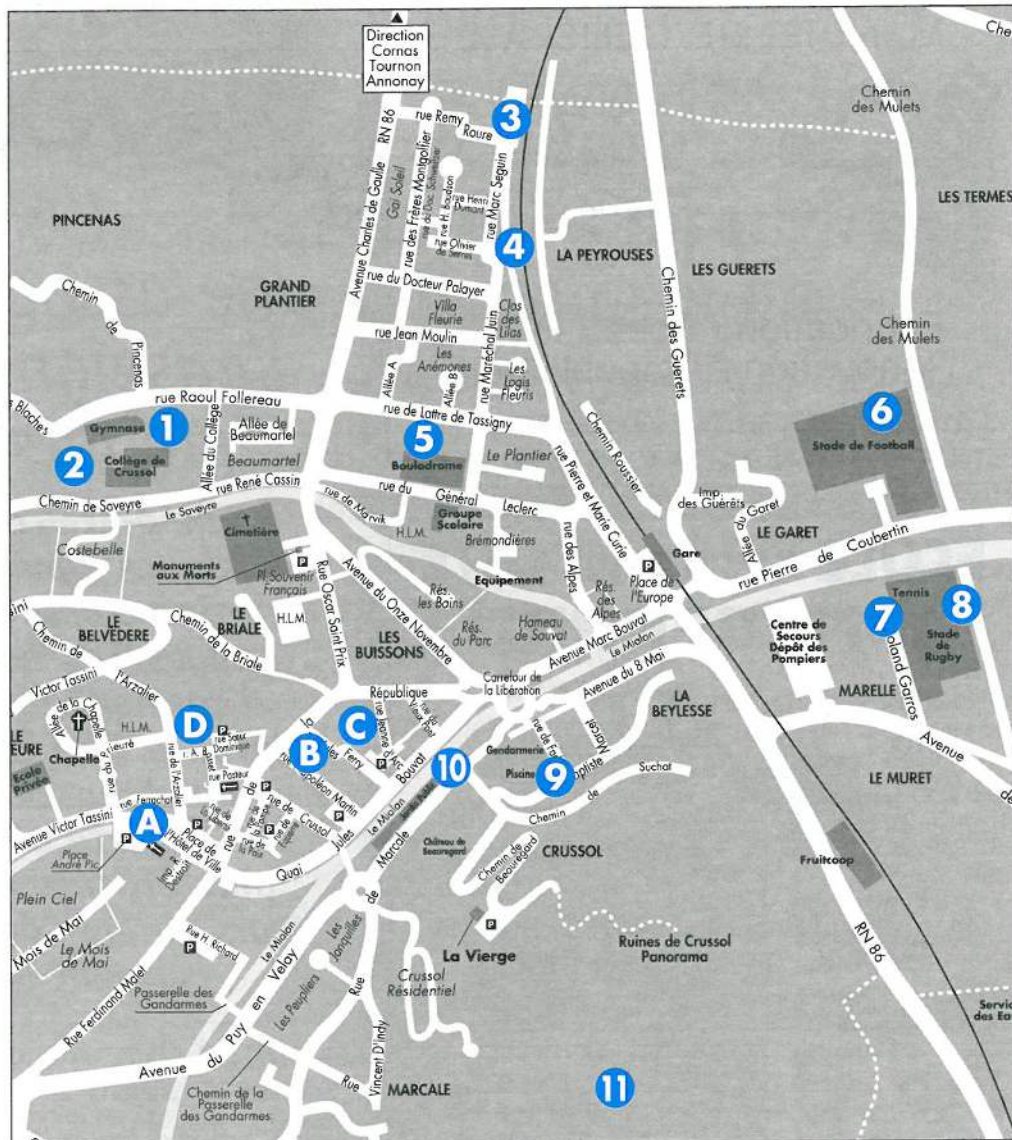
de développer ensemble un esprit du sport Saint-Pérollais, afin d'amener un nombre toujours plus important de jeunes et moins jeunes à s'adonner aux joies du sport dans l'un des clubs de la ville. Il cherche aussi à permettre à ces clubs de travailler dans les meilleures conditions, de se développer, et d'obte-

nir les meilleurs résultats.

Au mois de février, la cérémonie des remises des médailles a regroupé, pour la deuxième année consécutive, plus de deux cents personnes à la salle des fêtes. Plus de cent sportifs et dirigeants ont été honorés, pour leurs résultats ou leur dévouement au sein de leur association, en présence du Maire et de nombreux conseillers Municipaux, du Président du S.I.V.M., de l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports de l'Ar-dèche et d'un représentant du Comité Bi-départemental des O.M.S.

Le FORUM DES SPORTS organisé au domaine équestre de la Plaine le samedi après-midi 31 mai, a permis de venir rencontrer les associations sportives, d'assister à des démonstrations présentées par les sportifs Saint-Pérollais, et même de pratiquer certains de ces sports.

Structure de liaison entre les associations sportives, la municipalité et les autres composantes de la vie associative de la commune, l'Office Municipal des Sports est à l'écoute de tous ceux et



celles qui aiment et pratiquent le sport. Vous pouvez nous contacter à la Mairie ou à l'Espace Forot, rue de la République (tél. : 04 75 81 05 90).

- A Mairie tél.: 04 75 40 30 15
- B Bureau de l'OMS Espace Forot Tél.: 04 75 81 05 90
- C Salle des Fêtes - Rue Jeanne d'Arc
- D Salles de réunions de l'Arzalier (2)
- 1 Gymnase (grande salle, salle de gym, salle de combat).
- 2 Plateau d'évolution (hand, basket, athlétisme...).
- 3 Terrain de jeux (bicross).
- 4 Terrain de jeux (pétanque).
- 5 Terrain de boules & pétanque.

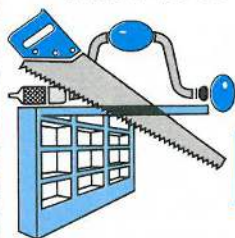
- 6 Terrains de football (honneur + 2 annexes).
- 7 Courts de tennis (4 dont 2 éclairés).
- 8 Terrain de rugby.
- 9 Piscine (grand, moyen et petit bain).
- 10 Terrains de jeux de Marcale (foot, basket, jeux d'enfants).
- 11 Ecole d'escalade de «Top Secret» 29 voies

G
Gedimat
Samat

Négoce en matériaux
Bricolage
Vente aux professionnels
et aux particuliers

Ouvert du lundi au samedi
 Face à Pôle 2000 - B.P. 222 - 07502 Guilherand - Granges
Tél.: 04 75 44 40 22 (+) - Fax : 04 75 44 58 21

MENUISERIE GÉNÉRALE



**PIERRE
DEBEAUX**

Fabrication / Pose / P.V.C.
Rénovation / Ameublement

Quartier du Bret - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 48 18 - FAX : 04 75 40 54 60

**ECOLE DE CONDUITE
J.-M. PÉRARD**

Permis
Moto



Conduite
accompagnée
16 ans

44, rue de la République - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 32 34

Au Petit Prince



Dépôt de Pain
Pâtisserie Maison
Pogne Nivon
Spécialités Maison

Rue de la République 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 50 89



CARROSSIER
RÉPARATEUR

**Carrosserie
Raphaël**

- Peinture en cabine
- Réparations toutes marques
- Dépannage jour et nuit

La Pinatte - Route de Touloud
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 21 91 - Fax : 04 75 81 01 06

Education

L'APEEM une association pour l'enseignement aux enfants malades

Elle a été constituée il y a quelques années, sur le secteur Saint-Péray/Guilherand-Granges/Tournon, par un groupe d'enseignants dynamiques et dévoués. Elle compte à son actif de nombreuses interventions qui ont apporté un réconfort et une aide efficace aux enfants et à leurs parents dans des situations souvent douloureuses.

L'objet de l'Association :

C'est d'apporter un soutien scolaire aux enfants ou adolescents, dont les études sont interrompues pour une durée d'au moins trois semaines par la maladie ou un accident. Elle intervient également auprès des élèves scolarisés (à la suite de maladie) par le Centre National d'Enseignement à Distance, afin de faciliter l'assimilation des cours par correspondance. Elle apporte aussi une aide momentanée à la reprise des cours après convalescence. L'objectif est d'éviter le redoublement d'une

classe et de soustraire l'élève à son isolement scolaire grâce à une présence amicale et constructive.

Les interventions :

Elles concernent les élèves de l'enseignement public ou privé, de l'enseignement primaire, secondaire ou technique, du cours préparatoire à la classe de terminale. Elles ont lieu à l'hôpital ou au domicile de l'élève, et se font dans le strict respect des programmes de la classe : les intervenants prennent contact avec le milieu scolaire d'origine afin d'adapter contenu et méthode de travail et





éviter toute déstabilisation lors du retour en classe. Ces interventions sont gratuites.

Les enseignants :

Ce sont exclusivement des membres de l'enseignement public ou privé, instituteurs et professeurs, en activité ou en retraite. Ils sont bénévoles et seuls leurs frais de transports sont pris en charge par l'association dont les finances sont alimentées par des dons (d'organisations, lors de mariage...).

Cette association mérite d'être connue. Il serait en effet regrettable que faute d'information, un élève dans une situation difficile ne puisse bénéficier de cette aide généreuse permettant de ne pas décrocher du milieu scolaire et après guérison de reprendre ses études sans trop de difficultés.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, on peut s'adresser au responsable de l'antenne pour Saint-Péray :

Madame Aimée BARD
148 avenue
Louis Frédéric Ducros
07130 Saint-Péray

Liaison chaude - liaison froide le choix de demain

Il y a quelques mois, une polémique s'était instaurée concernant les modalités d'approvisionnement des cantines des écoles du premier degré. Aussi n'est-il pas inutile de faire un rapide retour sur les décisions de la municipalité.

Depuis 1985, c'est-à-dire depuis la création du collège de Crussol de Saint-Péray, les repas des enfants du 1^{er} degré (maternelles et primaires publiques mais aussi privées), étaient confectionnés au collège dans la matinée puis livrés par un véhicule municipal, dans des conteneurs spéciaux, aux différentes écoles de la ville.

Ce système était celui de la liaison chaude.

Les plats sortaient des fours à une température donnée et devaient être servis sur table à 65°, sans jamais être réchauffés. Il fallait maintenir la «chaîne du chaud».

Délai entre préparation et consommation par les enfants, usure des conteneurs, type de plats supportant plus ou moins bien de rester chauds pendant plusieurs heures, tout cela a fait que les normes imposées n'étaient plus respectées.

A l'heure où l'hygiène devient de plus en plus rigoureuse, il fallait donc prendre une orientation.

L'avenir étant à la liaison froide, c'est cette voie qui a été retenue.

Qu'est-ce que c'est ? Comment ça fonctionne ?

Les plats sont préparés la veille ou le matin même, mis dans des barquettes

Certains aliments (crudités, ...) sont bien sûr préparés au dernier moment, car ils supporteraient mal de rester au froid plusieurs heures.

Quant à la qualité gustative et à la variété des plats, des déplacements dans des cantines fonctionnant déjà ainsi ont permis de constater qu'elles étaient très satisfaisantes.

Qui va fournir les repas ?

La municipalité a fait le choix de l'intercommunalité et s'est donc tournée vers les communes disposant déjà d'une cuisine centrale dans l'agglomération.

Profitant de ce changement, des travaux de conformité seront réalisés dans les différentes cuisines afin de séparer l'arrivée des aliments (le propre) et le nettoyage (le sale).

Précisons enfin, que les tarifs de la restauration collective sont pratiquement les seuls à être encadrés, leur augmentation est fixée par décret au journal officiel, c'est pourquoi, ces différents changements n'entraîneront pas de hausse significative pour les parents. ● ● ●



scellées et marquées, puis placés dans une unité de refroidissement. Attention, il s'agit d'un froid «positif» (≈+ 3°) et non de la congélation.

Le froid bloquant le développement des bactéries et des germes, les plats sont alors transportés dans des camions frigorifiques, placés dans chaque cantine dans des réfrigérateurs, et remis en température (réchauffés au four) au moment d'être consommés. La chaîne du froid n'est jamais rompue.



Deux classes de St-Péray au Futuroscope

Par un froid matin de mars, les élèves des classes de Madame LUAP (Brémondrières) et de Monsieur ROCHE (Quai) ont embarqué, direction le FUTUROSCOPE.

Impatients d'arriver dans ce haut lieu de la technologie et de l'image, les enfants (et les adultes) n'ont pas été déçus : cinéma dynamique, images en relief, architecture futuriste, ... le spectacle était au

rium où évoluent des requins impressionnants, et les multiples paysages et richesses de notre beau pays au cours des trajets.

Exténués par ce programme intensif, la vie en communauté, mais ravis de leur séjour, et des



rendez-vous.

Ce voyage fut aussi l'occasion de découvrir le Marais-Poitevin, avec une promenade en «conche», La Rochelle et son aqua-

tonnes d'anecdotes à raconter, les enfants sont rentrés tard le vendredi soir; reste à convaincre leurs parents de retourner à Poitiers !! ● ● ● ●

Les Breves

Rentrée scolaire 97

Création d'une structure d'accueil des élèves après la classe de 16h30 à 18h30 à

l'école primaire des Brémondrières.

C'est pour répondre à un besoin exprimé par des parents de plus en plus nombreux, dont les horaires de travail sont souvent difficilement compatibles avec les horaires scolaires, que la municipalité met en place à la rentrée ce service «d'études surveillées».

Palmares de la prévention routière

Comme chaque année les élèves des classes de CM1, CM2 des écoles de Saint-Péray ont participé aux épreuves d'éducation routière organisées par le Comité Départemental de la Prévention Routière avec le concours de la Gendarmerie Nationale.

Après les épreuves théoriques portant sur la connaissance du code de la route, les épreuves pratiques de conduite, de comportement en milieu routier se déroulèrent au stade des Brémondrières.

continu et patient dans ce domaine essentiel de la formation à la citoyenneté, félicitèrent les enfants pour leurs résultats (la moyenne des notes étant supérieure à celles des années précédentes).

Au cours de la cérémonie de remise des diplômes et des récompenses organisée à la salle des fêtes, Monsieur LASBROAS Maire et Monsieur TERRIER adjoint délégué aux Affaires Scolaires soulignèrent l'importance de l'éducation à la sécurité routière, remercièrent les enseignants pour leur travail

La classe de CM2 de Madame ARNAUD, école du Quai remporte le challenge offert par la Gendarmerie.

La ville de Saint-Péray verra ses couleurs défendues lors de la finale départementale par Clarisse DELHOMME, élève de CM2 à l'école du Quai.



Les lauréats récompensés par la municipalité

Environnement

Léguer à notre jeunesse une nature en bon état

Réponses à quelques questions que l'on peut se poser.

Alors qu'il faut réduire nos ordures, pourquoi changer des poubelles qui peuvent encore servir?

Depuis plus de douze ans, les poubelles de la ville de Saint-Péray, étaient louées à une entreprise spécialisée. Lorsqu'on sait qu'une poubelle de location est amortie au bout de trois ans, il est décevant de constater que, certaines d'entre elles, en place depuis plus de douze ans, ont été payées quatre fois plus tôt qu'une.

La municipalité, soucieuse d'économies, a souhaité modifier la formule: les nouvelles poubelles seront payées en trois ans (au prix d'une location) et deviendront ensuite propriété de la commune et de ses habitants.

L'ancien matériel, repris par la société, sera refondu pour être recyclé. De plus, les ustensiles nouvellement installés, sont équipés de silencieux qui permettront aux saint-pérollais, nous l'espérons, de dormir un peu plus tard les jours de ramassage.

Pourquoi opérer un tri sélectif ?

Les saint-pérollais paient plus de deux millions de francs par an (200 millions de centimes) pour le ramassage, le transport et la mise en décharge de leurs ordures. Les nouvelles directives européennes prévoient pour l'an 2000 la suppression des décharges contrôlées actuelles et la mise en place d'usines d'incinération destinées à réduire fortement la pollution.

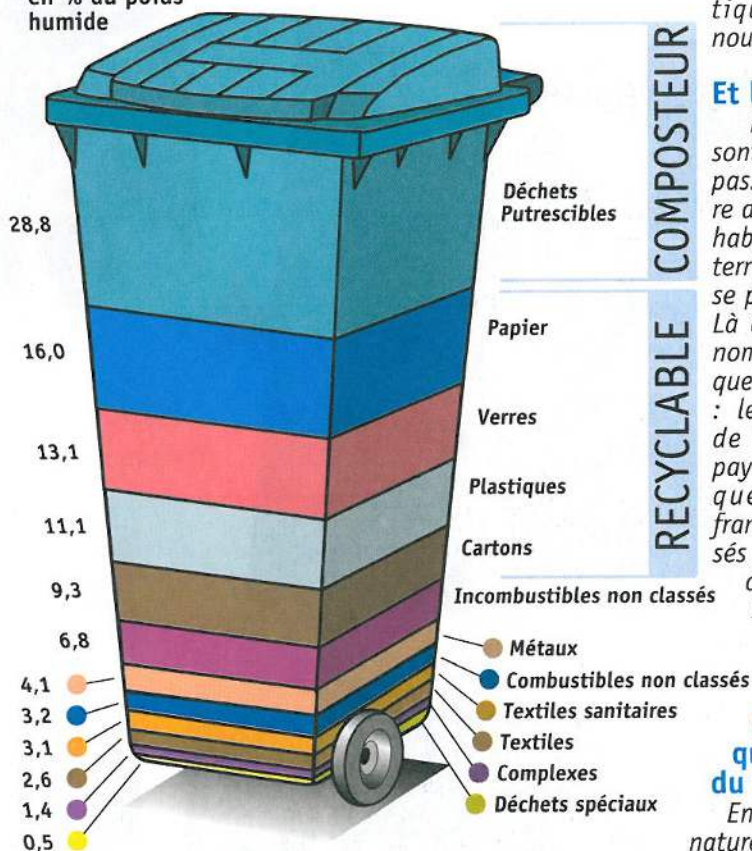
A l'horizon 2000, les frais nécessités par la destruction de nos déchets, risquent d'augmenter de

façon considérable et nous serons obligés de les subir. La seule solution, donc, consiste pour tous, à réduire la quantité d'ordures à brûler pour en diminuer le coût global

Qu'est-ce que le flaconnage plastique? Que faire des bouteilles d'huile? Que faire des bouchons?

On entend par flaconnage tout ce qui concerne les bouteilles

Proportion en % du poids humide



vides, de formes et dimensions variées, en matière plastique transparente, translucide ou de couleur. Quant aux bouteilles d'huile, elles pourront être jetées avec les ordures ménagères pour être ensuite brûlées.

Les bouchons doivent être ôtés et mis aux ordures pour être incinérés.

Ils ne peuvent pas être recyclés avec les bouteilles.

Et les pots de yaourt, les barquettes, les sachets et emballages-plastique de toutes sortes?

Ils doivent être jetés aux ordures : nous sommes actuellement en période d'essai et la mise en route d'une telle opération est toujours difficile et le succès quelquefois aléatoire. Concernant les plastiques,

c'est nécessaire, la veille au soir et on la rentre dès que possible une fois le ramassage effectué.

Pour le ramassage sélectif du mercredi, les papiers-cartons (journaux, revues, publicités, emballages etc..) pourront être attachés ou placés dans un carton lorsque c'est possible. Les cartons en nombre pourront être pliés. Pour les bouteilles-plastique (débarrassées de leur bouchon), l'idéal est de les enfermer dans un sac plastique quelconque, en nouant les poignées.

Et le verre?

Bouteilles et bocaux sont lourds et ne brûlent pas. La collecte volontaire dans les 14 conteneurs habituels disposés sur le territoire de la commune se poursuit.

Là aussi, il y a des économies à faire... et même quelques petits bénéfiques : les sommes récoltées de la vente du verre, payent leur transport. Les quelques milliers de francs restants sont versés chaque année à l'Office Municipal des Sports à l'intention des sportifs saint-pérollais.

Que faire lorsqu'on hésite lors du tri ?

En cas de doute sur la nature d'un objet, il faut toujours choisir de le jeter avec les ordures ménagères.

nous récupérons uniquement, pour le moment, ces diverses bouteilles et le reste doit rejoindre le gros des ordures ménagères.

Comment faire pour faciliter le ramassage actuel?

Pour les ordures ménagères, comme d'habitude : on sort sa poubelle, lorsque

Le ramassage du mercredi est consacré au papier et carton non souillés et tout flaconnage vide en plastique (sauf les récipients ayant contenu de l'huile). Et rien d'autre !

Clin d'œil



Accueil du collège de Gross-Umstadt



Accueil des footballeurs roumains en mairie



Totem réalisé par les élèves des Brémondrières





On brûle Carmantran



Cérémonie officielle de la journée de la déportation



Inauguration du jeu d'enfant de Marcale





ASSURFINANCE "Ardèche"

42 Conseillers à votre disposition

- Bilans successoraux
- Bilans approche patrimonial
- Bilans fiscaux
- Retraite complémentaire
- Placements / Crédits
- Produits défiscalisés au terme

SERVICE GRATUIT : Sur simple appel

Square du Sud - Pôle 2000 - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 56 56 - Fax : 04 75 40 42 54

ANTIQUITES CHARRA

*Vente - Achats
Un grand choix de
meubles sélectionnés*

**Rond Point
Route de Valence
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 53 93**

Collecte mécanisée - Mobilier urbain de propreté
Collecte sélective



**Mise en place Entretien de bacs roulants
pour les ordures ménagères**



Informations **04 75 44 10 20**

Location - Vente - Entretien - SAV
Livraison à domicile - Lavage

AGENCE COMMERCIALE
9, Chemin du Colombier - 26000 VALENCE
TÉL.: 04 75 44 10 20 - Fax : 04 75 44 47 57

Animations



Les Brevés

Inscriptions à la semaine
auprès du service accueil de
la mairie. Prix 550
frs/semaine pour les St-
Pérollais (mêmes tarifs
qu'en 1996) repas de midi
inclus.

Été jeunes

En juillet le centre de loisirs
fonctionne durant 5
semaines, du 30 juin au
1er août. Il accueille les
plus jeunes dès 6 ans jus-
qu'au CM2 pour des activi-
tés ludiques, artistiques,
culturelles... (poney, pisci-
ne, préparation d'un char
pour la Fête du Vin et du
Jumelage, sorties...) ; le
site de base se situant dans
les bâtiments de l'école du
quai. Les plus grands à par-
tir du CM1 jusqu'à la classe
de 3^{ème} se voient proposer
des activités sportives :
voile, kayak, canyoning,
V.T.T., soirée bivouac...

Possibilité d'aides diverses :

- Caisse d'allocations familiales,
- Comités d'entreprises,
- CCAS pour les familles
connaissant des difficultés
financières.

Se renseigner en Mairie.

Rectificatif UCIAL

UCIAL (Union des Commer-
çants Artisans Industriels
et Professions Libérales)
pour toute correspondance
l'adresse est la suivante :
91 rue de la république
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 32 52

St-Péray en fête

Depuis le début de l'année 1997, l'Office Municipal d'Animation Culturelle, compte de nombreux adhérents dynamiques, représentants d'associations locales ou saint pérollais, qui travaillent par commissions (programmation, communication, finance et organisation) sur les différents projets d'animation au sein de notre ville.

Tout d'abord, le dimanche 22 juin 97

En partenariat avec la bibliothèque municipale, le syndicat d'initiative, l'association «Art et Vin» et la bibliothèque départementale de prêt, nous vous proposons «le Papier en Musique».

A l'occasion de la Fête de la Musique, où de nombreux podiums musicaux, seront disséminés dans les rues et places de Saint-Péray, des ateliers papier vous proposeront des animations, avec la participation de calligraphes, d'écrivains publics, relieurs, typographes, atelier BD., etc... Ces artistes témoigneront de l'actualité du papier, actualité illustrée également par la présence de commerçants, libraires, bouquinistes, philatélistes, etc... Un concours de photos d'amateurs sur le thème de la musique a été organisé, les photos seront exposées à la bibliothèque. C'est en associant le monde culturel et économique, que nous souhaitons sensibiliser le public.

C'est donc l'éloge du papier que nous avons voulu chanter en espérant vous enchanter.

Samedi 5 juillet 1997 : la Fête de Crussol

Pour la 3^{ème} année consécutive, notre illustre château s'anima sous la magie d'un spectacle son et lumière.

De nombreuses animations vous réjouiront, à partir de 16h sur le site. Notamment des troupes de clowns, de théâtre et de spectacle de rue. Un espace contes / marionnettes est prévu. Une buvette sera à la disposition du public pendant la durée des festivités, avec possibilité de se restaurer.

La soirée débutera par un concert d'un groupe régional «la petite Pérole» et c'est Christian Decamps, chanteur de l'ex-groupe Ange, qui clôturera la fête.

Comme l'année dernière, une participation symbolique de 10 frs sera demandée.

Dimanche 13 juillet 1997 : notre traditionnel bal

Place de l'Hôtel de Ville, avec l'orchestre de Guy SAUREL.

Et pour clôturer la saison : notre incontournable Fête du Vin et du Jumelage ainsi que son marché aux vins :

Cette manifestation débutera le vendredi 5 septembre par la soirée du jumelage et l'élection de la Reine 1997, elle se poursuivra le samedi 6 septembre par une journée en grande partie sportive, avec une exhibition de trampoline, et de nombreuses attractions, pour se terminer le dimanche 7 septembre par

le défilé et une dernière soirée sous le chapiteau, qui sera, comme l'année dernière, dressé sur la place de l'Hôtel de Ville. Notons aussi, samedi et dimanche ouverture du marché aux vins. Bien-sûr, de nombreux podiums musicaux animeront les rues de Saint-Péray.

Tous les intervenants donneront le meilleur d'eux-

mêmes afin que cette fête traditionnelle et conviviale reste gravée dans nos mémoires.

Comme vous pouvez le constater, l'été sera bien rempli. Mais n'en n'oublions pas néanmoins les autres manifestations :

Vendredi 14 novembre 1997 : nouvelle édition de CAPHARNAUM. Cet automne : reprise des thés dansants

(calendrier à préciser ultérieurement).

Par l'intermédiaire de ces nombreuses manifestations, nous espérons vous réjouir tous, mais aussi faire de notre accueillante localité, une cité dynamique et conviviale. Nous y travaillons avec toute l'ardeur de nos permanents et de nos adhérents, mais comme l'a si bien défini Philippe JACQUES, président de l'OMAC : «ne pas faire pour vous, mais avec vous ! »

Vous pouvez tous apporter votre contribution aux réalisations culturelles à Saint-Péray, que ce soit pour l'organisation ou la logistique.

Vous pouvez nous contacter au : 45, rue de la République (Espace Forot - au-dessus de la bibliothèque) tél. : 04.75.81.05.90., vous serez les bienvenus !



Michel GAMON



Charcutier - Traiteur

❖ **Sa boutique** : 268, avenue de la République à Granges-lès-Valence...

❖ **Sur tous vos marchés** de Valence et St-Péray...

Un Traiteur à votre écoute !

❖ **Pour tous projets de repas** : Zone Pôle 2000 à St-Péray

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 55 11 - Fax : 04 75 81 07 11

Matériaux de construction
Menuiserie - Carrelage - Sanitaire
Cheminée SUPRA

Combustibles
Bois de chauffage

COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 30 31

DÉMOLITIONS - TRAVAUX PUBLICS
GÉNIE CIVIL - TERRASSEMENTS
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

ETABLISSEMENTS

GASCHEAU



Maison fondée en 1878

Z.I. de la Motte - 26800 Portes-Lès-Valence
Tél.: 04 75 57 17 44 - Fax : 04 75 57 47 61

Siège social : 13 - 15, rue Pottier
78151 LE CHESNAY

B.P. 148
07131 St-Péray Cedex

Contact :
04 75 81 09 09

LES COURRIERS
RHODANIENS

Tourisme
en Autocars...

Devis gratuit sur simple appel pour circuits ou séjour en autocar.

Location de cars de 7 à 77 fauteuils.

Loisirs

La musique dans la ville

Depuis fort longtemps, la musique a une place privilégiée dans notre cité.

La FANFARE DE SAINT-PÉRAY constituée en 1880 a résisté aux difficultés et au temps.

Aujourd'hui elle est toujours présente. Les Saint-Pérollais ont tous le souvenir de la fanfare composée de 90 musiciens qui, sous la direction de Louis BLANC a porté pendant vingt années le renom de SAINT-PÉRAY loin des collines de CRUS-SOL en participant à de nombreux concours. Son classement et son palmarès furent des plus élogieux.

Déjà, la dénomination HARMONIE de SAINT-PÉRAY faisait son apparition car l'orchestre se composait de cuivres, de percussions et de bois.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de présenter aux Saint-Pérollais, notre nouvelle identité :

nie devrait inciter d'anciens copains musiciens ou de nouveaux arrivants à rejoindre le groupe. A ce sujet, de nombreux instruments sont disponibles et peuvent être prêtés (saxo., basse, cornet, bugle, Root trombone,...).

L'harmonie participe aux cérémonies officielles, et prête son concours aux manifestations culturelles locales et régionales.

Soucieuse de se faire connaître et de faire participer les jeunes de l'école municipale de musique, un concert dans le cadre de la journée «PAPIER EN MUSIQUE», le Dimanche 22 juin, rassemblera l'Harmonie et les élèves des classes d'instruments à vent.



L'orientation prise par le nouveau bureau est de redonner de l'élan à la société de musique.

L'objectif est, de maintenir un répertoire très varié et attrayant afin de satisfaire toutes les générations de musiciens et de publics.

L'esprit d'équipe qui règne au sein de l'har-

monie vous sera également offert fin octobre.

L'harmonie rappelle que vous êtes tous les bienvenus aux répétitions, les mercredis à 20h30 salle de l'Arzalier

contacts : Patrick SAPET

Tél.: 04 75 40 44 48

Jean Marie DEZ

Tél.: 04 75 40 29 55



L'école municipale de musique en concert

Des auditions de qualité

Trois auditions ont été programmées cette année scolaire.

En effet, si l'objectif de l'école est l'épanouissement de la personnalité des élèves par la pratique musicale, la volonté de la municipalité est aussi d'ouvrir l'école sur la ville, et qu'elle participe aussi à l'animation culturelle. Ainsi, au plaisir de jouer s'ajoute pour les jeunes musiciens le plaisir de se produire en public.

La première audition s'est déroulée au Foyer des Personnes Agées de Malgazon quelques jours avant Noël, elle apporta aux pensionnaires une animation particulièrement appréciée dans cette période de fêtes.

C'est au Temple devant une assistance très nombreuse que l'école s'est produite pour son audition du 2^{ème} trimestre. L'auditoire tomba sous le charme des groupes de musique de chambre, une innovation de l'école cette année, des groupes d'instruments (piano, clarinette, saxophone, flûte, guitare, vio-

lon, percussions, ...). Une véritable ovation salua les prestations de la classe d'orchestre qui se prêta de bonne grâce à trois rappels réclamés par un public enthousiaste et séduit par la qualité des interprétations.

Cette soirée permit d'apprécier le niveau de l'enseignement dispensé par les professeurs de l'école, le travail et le talent des jeunes musiciens Saint-Pérolais.

L'école se produira à nouveau sur différents podiums et salles de concert qui animeront les fêtes et notamment la journée «Papier en fête» organisée par l'Office Municipal d'Animation Culturelle le dimanche 22 juin.

Une nouveauté ce jour là, plusieurs morceaux de musique seront interprétés ensemble par la classe d'orchestre de l'école et l'Harmonie de Saint-Péray.

Gageons que cette collaboration soit fructueuse et devienne l'amorce de la mise en place d'un véritable pôle musical à Saint-Péray.

St-Péray, ville Européenne

La construction de l'Union Européenne a été marquée par des actes fondateurs tels que la déclaration de Robert SCHUMANN du 9 mai 1950, ou le traité de Rome qui fête son 40^{ème} anniversaire.

C'est en juin 1985, lors de la réunion du Conseil Européen à Milan que les états membres ont consacré le 9 mai journée de l'Europe, en hommage à l'action fondatrice.

Aujourd'hui la Communauté Européenne compte 15 pays. Cette année près de 3.000 actions ont été consacrées à la journée du 9 mai au niveau national et Saint-Péray, ville jumelée, a répondu présente.

Grâce à l'aide du COJE (Comité d'Organisation de la Journée de l'Europe), l'Hôtel de Ville a été pavés aux couleurs de l'Europe, ainsi que la Bibliothèque Municipale.

Saint-Péray tisse des liens à travers l'Europe :

- 31 ans de Jumelage avec la ville allemande de Gross-Umstadt,
- pacte d'amitié avec la ville de Santo-Tirso au Portugal depuis 1986,
- actions d'associations saint-pérolaises (Amitié Saint-Péray/Asso - Italie, et Association Saint-Péray/Roumanie).
- échanges scolaires, ces derniers mois ont été marqués par l'accueil de collégiens italiens de la ville d'ASSO en mars, puis en avril de collégiens de GROSS-UMSTADT et en mai, participation de deux équipes de jeunes footballeurs roumains d'OCNAMURES au tournoi de football de Saint-Péray.

Autant d'opérations qui donnent à l'Europe une dimension plus concrète.

Les BREVES

Ecole municipale de musique.

Inscriptions 97/98

Dès le mois de juin au service accueil de la mairie. L'école offre un éventail très large de formation musicale :

- Eveil musical dès 5 ans,
- Cours de solfège ou cours de solfège avec initiation à la flûte à bec en cours collectif, une nouveauté cette année, pour rendre plus attrayante et plus formatrice cette année d'initiation à la musique.
- Cours d'instruments : piano, violon, guitare, flûte traversière, à bec, clarinette, saxophone, percussions et pour la 1^{ère} fois violoncelle à la rentrée.
- Pratique de groupes dans des ensembles de musique de chambre, orchestre.

Eveil au langage et au plaisir de lire

Une activité récente et en plein essor

Amorcée pendant l'année scolaire 1995/96, cette activité a pour objectif premier d'apporter une aide à l'expression orale et écrite. Depuis la rentrée scolaire 1996/97 une équipe de quatre intervenants réguliers (enseignantes à la retraite, mères de famille, étudiantes) a permis de mettre en place 2 séances hebdomadaires. Les lundis et jeudis de 16h45 à 17h45 dans les locaux de l'association familiale, maison de l'Arzali à St-Péray. A ce jour, une dizaine d'enfants (de la grande section maternelle au cours moyen) participent à cette activité. Les enfants sont accompagnés régulièrement à la bibliothèque et la bibliothécaire leur communique la passion de lire. Les animatrices exercent leur activité à travers le jeu nécessaire pour obtenir des enfants le maximum d'intérêt et de plaisir. Dès le mois d'octobre 97, l'activité se poursuivra et le fonctionnement pourra évoluer selon les demandes des parents et des enfants.

Pour plus de renseignements. Tél.: 04 75 40 31 09 ou 04 75 40 35 63



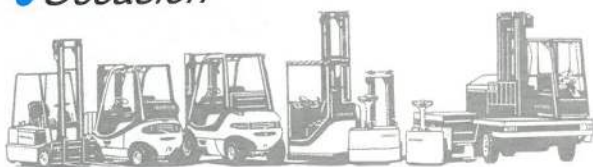


LABROSSE

Equipement

BARTHELEMY

- Vente *Distributeur*
- Après-vente *loueur*
- Location *réparateur*
- Occasion



Siège : B.P. 408 - Rue des Entreprenants - 07130 Saint-Péray
 Tél.: 04 75 81 09 71 - Fax : 04 75 81 09 80
 Agences : 500, av. de Verdun - 84100 Orange
 Tél.: 04 90 51 53 53 - Fax : 04 90 51 77 80
 Z.I. Route de Pertuis - 84300 Cavaillon
 Tél.: 04 90 76 11 44 - Fax : 04 90 78 39 47



Quartier de l'Armailler - B.P. 308
 26503 Bourg-les-Valence Cedex

Tél.: 04 75 83 95 60



Routes - Autoroutes - Voiries urbaines - Aérodrome
 Lotissements - Aménagements sportifs
 Infrastructures industrielles - Travaux particuliers

Etablissements : Valence - Tél.: 04 75 83 95 60
 Le Cheylard - Tél.: 04 75 29 44 89
 Pizanon - Tél.: 04 75 70 17 96



Carrelage en tout genre

Joseph Orlando

«Villa Fleurie» - 27, rue Jean Moulin
 07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 40 41 12

Entreprises

EQUIP'AGE

Un nom que vous venez de découvrir le long de l'avenue de Gross Umstadt.

La société EQUIP'AGE créée par Jean-Paul MARTIN en février de cette année, reprend l'activité de la SNAG bien connue des Saint-Pérollais pour avoir pris la suite des Ets GOUY.

La reprise de l'ancienne société s'est surtout traduite par l'embauche d'une partie du personnel mis au chômage par la disparition de la SNAG, en particulier d'ouvriers hautement qualifiés et présents depuis plus de trente ans dans l'entreprise.

assurer la relève des employés les plus âgés qui dans quelques années goûteront un repos bien mérité.

EQUIP'AGE «Mobilier et Agencement» est spécialisée dans la fabrication et la pose de mobiliers et agencements spécifiques à base de stratifié, mélaminé, de médium verni ou laqué notamment ; elle peut répondre dans les meilleurs délais à toutes demandes que ce soit pour un prototype ou pour une série.

Les domaines de compétence d'EQUIP'AGE sont diversifiés et concernent plus particulièrement :

- ◆ l'agencement de magasins, bureaux, locaux d'accueil...
- ◆ l'équipement des hébergements de loisirs (hôtellerie, résidences et gîtes ruraux...),
- ◆ le mobilier pour résidences d'étudiants, résidences de personnes âgées...
- ◆ les meubles accessoires pour centre de soins, laboratoires...
- ◆ l'aménagement de logement (cuisine, salle de bains, placards...),
- ◆ la fabrication de tout mobilier à vos mesures...



L'équipe dirigeante comprend Jean-Paul Martin pour la partie commerciale, un intervenant externe pour la gestion financière et Frédéric Badet, chef d'atelier diplômé de l'Ecole Boule responsable du bureau d'études et de la coordination de la fabrication.

L'entreprise envisage rapidement de former un ou plusieurs apprentis niveau «Bac Pro» pour

N'hésitez pas à prendre contact avec EQUIP'AGE pour vos projets en cours et à venir !

EQUIP'AGE répondra à vos consultations avec plaisir et mettra tout en oeuvre pour vous fournir la qualité que vous attendez en ayant le souci des délais impartis et le respect de votre budget.

Gedimat Samat

fête ses 50 ans !

Créée en 1947 par Jean FEJOZ, la société SAMAT est née des besoins importants de logements de l'après-guerre : reconstruire était une priorité. L'emplacement choisi fut celui des baraquements des chantiers de jeunesse du Vercors qui étaient démontés et stockés à Saint-Péray en 1945 et 1946 par l'entreprise dont Jean Féjоз était le directeur.

La société commença son activité sur un terrain de deux hectares par la fabrication de produits béton en utilisant le gravier du Mialan. Elle se

sons en plâtre, ainsi que des produits de négoce.

En 1958, afin de faire face à ses besoins de plus en plus importants d'agréments, ainsi qu'à ceux de ses clients, la société ouvrit une carrière à Pont de l'Isère.

Au fil du temps,

pement de négociants indépendants en matériaux, GEDIMAT, marquant ainsi un changement de politique. L'ouverture accrue à la clientèle du particulier entraîna la création d'un libre service de bricolage et la mise à disposition d'un stock important de carrelages,



développa jusqu'à employer soixante personnes. Quatorze camions livraient les différentes fabrications : agglos, pavés, poteaux électriques pour l'EDF, planchers préfabriqués, jardinières, et même cloi-

l'entreprise sut s'adapter à l'évolution des techniques et du marché, cependant que dans le même temps, la mécanisation entraînait une baisse de main-d'oeuvre. En 1985, la SAMAT adhéra au plus important grou-

sanitaires et robinetteries ainsi que celle du plus gros stock de menuiseries de France présentés sur les catalogues de GEDIMAT.

Aujourd'hui, s'appuyant sur la force de leur groupement, les directeurs Pierre et Gérard Féjоз envisagent l'avenir avec optimisme. ● ● ● ● ● ●

Les BREVES

SOS Mucoviscidose

La Mucoviscidose est la plus fréquente des maladies génétiques. Créée en novembre 1988 (J.O. du 14/12/88), SOS Mucoviscidose est au service des malades et de leurs familles, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Elle a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie. L'association développe les soins à domicile en fournissant du matériel médical et des compléments nutritionnels. SOS Mucoviscidose tient ses membres informés des dernières découvertes sur la maladie. L'association est fiscalement reconnue d'utilité publique ce qui permet aux donateurs de déduire la somme versée à celle-ci de leur revenu imposable. Pour soutenir cette action, adressez vos dons à

SOS Mucoviscidose

3, rue Estienne-Robert
77860 QUINCY-VOISINS
Tél.: 01 64 63 15 04 +
Fax : 01 60 04 41 86
C.C.P. Paris 27.29.11 Y

Gare SNCF de St-Péray...

Tous les services d'une grande gare; Billetterie, Réservation, Location de voiture, Train + Hôtel. Heures d'ouverture à la vente de billet du Lundi au Vendredi de 8 h à 18 h Samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h Centrale des réservations Tél.:08.36.35.35.35

Le syndicat d'initiative au service des associations

Pour annoncer leurs diverses manifestations, les associations ont à leur disposition un panneau d'affichage adossé au nouveau local du S.I., carrefour de la Libération. L'intérêt de cet affichage est d'être vivant et bien sûr d'actualité. Alors Mesdames et Messieurs les responsables d'association, pensez à vous en servir.



FABRICATION - INSTALLATION

- Numérotation à 10 chiffres
- Dispositif d'alarme
- Téléphonie Numéris
- Monétique
- Sonorisation
- Vidéo
- Coffre-forts **EXPORT**
- Contrôle accès
- Paratonnerres
- Matériel incendie

SURVEILLANCE PÔLE 2000

Tél.: 04 75 40 51 77

TÉLÉSURVEILLANCE - INTERVENTION CENTRE SERVEUR

G.P.I. 2000

Tél.: 04 75 40 38 55

AGENTS DE SÉCURITÉ - MAÎTRE CHIEN - RONDES

Groupe : Sécurité Ardrom - Surveillance Pôle 2000 et GPI 2000
Société habilitée 93/83 APSAD - Admis DGPT n° 1280 S - Certification ISO 9001 en cours

B.P. 109 - 07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 40 50 50 - Fax : 04 75 40 55 23



GROUPAMA SUD ASSURANCES

M Yvan CELLIER
M^{me} Sylvie BRUNEL

77, Rue de la République - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19

P

L

A

N

C

H

E

R

imprimerie

- De la carte de visite à la brochure
- Grand choix de Faire Part de Mariage et Naissance
- Cartes de remerciements - Menus

23, rue Ferdinand Malet

Tél.: 04 75 40 31 65 - Fax : 04 75 40 57 70

Social

L'insertion professionnelle, une préoccupation intercommunale

Chômeurs de longue durée, jeunes en difficulté, Rmistes sans espoir d'emploi, autant de personnes en rupture de société, à qui nous avons le devoir de tendre la main.

Dans ce but, une action exemplaire vient d'être mise en place entre les communes de Saint-Péray, Soyons et Guilherand-Granges : un chantier d'insertion sous la conduite d'un C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Ce chantier, destiné à l'entretien du massif, du Château de Crussol et du

l'espère, de trouver un emploi.

Pour mettre en place cette opération qui associe, outre les 3 communes, le Conseil Général, la Direction du Travail, les Services Sociaux, une énergie énorme a été dépensée pour surmonter tous les obstacles administratifs. Mais la volonté politique des Maires Messieurs LAS-BROAS (Saint-Péray),



site préhistorique de Soyons, occupe 14 personnes en Contrat-Emploi-Solidarité (CES). Encadrées par un technicien expérimenté, mais aussi par des travailleurs sociaux afin de prendre en compte les difficultés de chacun, ces personnes acquerront pendant un an des compétences dans l'entretien des espaces verts, qui leur permettront, on

RIVAUX (Soyons), ARNAUD (Guilherand-Granges) et du Président du SIVM, Monsieur ROMANET a permis d'aboutir.

Rendez-vous est donc pris dans un an pour mesurer le chemin parcouru, certes du point de vue des travaux réalisés, mais surtout pour évaluer l'efficacité en terme d'insertion professionnelle de ce chantier.

Tradition

Par monts et par vaux : réseau de sentiers balisés de randonnée

Notre région possède un important patrimoine de sentiers de petite randonnée.

Le vendredi 12 janvier 1996 a débuté une longue série de réunions de la commission extra-municipale pour mettre en place un réseau de chemins balisés.

Dans un souci d'harmonisation, le même type de balisage, étudié au niveau départemental, déjà opérationnel sur le plateau a été repris afin de satisfaire le maximum d'utilisateurs.

La grande partie des chemins balisés de ce réseau sont ruraux, c'est à dire du domaine privé de la commune.

Lors du Conseil Municipal du 29 mai dernier, la ville s'est engagée à protéger les itinéraires concernés.

Dans le cadre du développement du tourisme, le Conseil Général de l'Ardeche par le biais du Comité de Coordination de Randonnée non Motorisée élabore un plan départemental de chemins balisés, il participe également aux frais d'installation, à

savoir 90% du coût du matériel investi.

Il intervient par ailleurs dans le cadre d'une convention tripartite (Conseil Général, Commune, Propriétaire) dans la prise en charge de la responsabilité civile.

Le coût de cette opération pour la commune est de l'ordre de 6100 frs en plus des frais de pose.

De nombreux acteurs ont participé à la réalisation de ce projet dont les effets auront des retombées sur le secteur économique (vignoble, commerce local, associations...).

Quelques mois supplémentaires permettront la mise en place définitive de ce balisage de sentiers de randonnée entre la Vallée et le Plateau, au grand bonheur des vétéristes, marcheurs et cavaliers.

Les Vins de St-Péray

Vous les trouverez chez nos viticulteurs et dans les caves

- **BERNARD Sylvain**
Domaine de Fauterie,
Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 46 17
- **Cave Cooperative «Les Vignerons»**
Av. du 11 Novembre,
Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 31 17
 - **Cave de Tain-l'Hermitage**
Rue de la République,
Saint-Péray
Tél.: 04 75 08 20 87
- **CHABOUD Jean-François**
Rue Ferdinand-Malet,
Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 31 63
- **DARONA Père & Fils**
Les Faures, Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 34 11
- **FRAISSE Robert**
Chemin de Hongrie,
Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 40 35
- **GILLES Père & Fils**
Route de St-Romain,
Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 30 30
- **ROBERT Stéphane**
Gachet, Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 51 09
- **TEYSSEIRE Jean-Marie**
Av., du 11 Novembre,
Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 41 36
- **THIERS Jean-Louis**
Le Biguet, Touloud
Tél.: 04 75 40 49 44
- **LEMENICIER Jacques**
Roule des Granges, Cornas
Tél.: 04 75 40 49 54
 - **LIONNET Jean**
Pied La Vigne, Cornas
Tél.: 04 75 40 36 01
 - **VOGE Alain**
Rue de l'Equerre, Cornas
Tél.: 04 75 40 32 04
 - **GRIPA Bernard**
R.N. 86, Mauves
Tél.: 04 75 08 14 96

Les Breves

Ennemi public n°1

Elle est arrivée, cette herbe indésirable et nuisible, célèbre dans la vallée du Rhône **L'AMBROISIE** plante au pollen très allergisant, peut provoquer de violentes réactions chez les sujets allergiques, de plus en plus nombreux.

La très grande quantité de pollen qu'elle émet fait qu'elle se multiplie de façon inquiétante.

Aussi il est important de la détruire avant la floraison. Pour la reconnaître, vous pouvez vous rendre dans les deux pharmacies de SAINT-PÉRAY, où un exemplaire est visible.

Vous y trouverez aussi une fiche descriptive.

N'hésitez pas, arrachez-la !!!

Association Familiale de St-Péray

«SAINT-PÉRAY JEUNESSE»

Vous êtes jeune et plein d'idées. Venez rejoindre la dernière née des associations **Saint-Péray Jeunesse** pour imaginer ensemble des animations nouvelles.

Contact : Valérie CANEL

Présidente

Siège : rue Roland Garros
07130 SAINT-PÉRAY

Tél.: 04 75 40 53 70

Adhésion annuelle de 20 frs.

ASSOCIATION HARMONIE ET SOPHROLOGIE

L'association **HARMONIE ET SOPHROLOGIE** existe à Saint-Péray depuis Mai 1995 et joue un rôle important dans le domaine du développement personnel et de la santé.

Par des techniques simples et douces de relaxation et de respiration, accessibles à tous, la Sophrologie nous apprend :

- à gérer notre stress
- à prendre en charge notre santé, notre sommeil
- à redécouvrir notre confiance en nous et gérer nos émotions
- à développer nos facultés de concentration, de mémorisation, notre créativité, notre intuition
- à regarder l'avenir avec un esprit positif
- à nous réconcilier avec notre passé

Séances en groupe à partir de septembre 1997 et séance individuelle sur rendez-vous.

Animation : Martine FAVIER, sophrologue diplômée du Master en Sophrologie Caycétienne.

Renseignements : 04 75 40 23 12

Elections : mode d'emploi

A l'occasion des dernières élections législatives, certaines personnes se sont interrogées sur les modalités d'inscription sur les listes électorales.

SI S'INSCRIRE EST OBLIGATOIRE, IL S'AGIT TOUJOURS D'UNE DEMARCHE INDIVIDUELLE DES PERSONNES.

Il faut bien sûr avoir la nationalité française et jouir de ses droits civiques.

Plusieurs cas de figure :

Les Jeunes ayant 18 ans

Ils doivent s'inscrire à la mairie de leur ville (sous réserve de justificatifs) et seront pris en compte au 1er janvier suivant.

2 exceptions :

- ♦ inscription possible pour l'année en cours s'ils ont 18 ans entre le 1er janvier et le 28 février,
- ♦ en cas d'élections anticipées où les conditions spécifiques sont arrêtées par l'Etat (inscription possible des jeunes jusqu'à 10 jours avant le scrutin).

Changement de commune :

On doit s'inscrire dans sa nouvelle commune, ce qui entraîne radiation dans la précédente.

Ces changements sont opérationnels au 1er janvier de l'année suivante.

Dans la même commune : changement de domicile, mariage, etc... :

Les modifications à opérer ne le sont jamais automatiquement. Elles doivent être signalées par l'intéressé(e) à la mairie.

Pour les femmes mariées, leur nom d'épouse ne sera mentionné qu'à leur demande.

Ces renseignements conditionnent l'envoi de documents (carte d'électeur, professions de foi, etc...), à la

bonne adresse, le facteur ne connaissant pas souvent le nom de «jeune fille» de M^{me} et M^r XXX, et la loi prévoyant que les cartes d'électeur ne sont pas des documents «à faire suivre».

Dans quelle commune se faire inscrire :

- ♦ Commune du domicile (avec production de justificatifs : factures, bulletins de salaires, etc...),
- ♦ Commune de résidence depuis plus de 6 mois sur production de justificatifs, sauf fonctionnaire assujéti à une résidence obligatoire,
- ♦ Commune où l'on est inscrit depuis au moins 5 ans sans interruption sur les rôles des impôts locaux.

Ils sont nés...

DERIVAZ Mathieu	3/12/96
JOSI Aubin	15/12/96
COURTOIS Juliane	17/12/96
DE AMORIN Eva	22/01/97
PONSARD Baptiste	25/01/97
MONOLIN Justine	17/02/97
DESPESE Marina	2/03/97
LORENT Nicolas	3/03/97
BOUCHET Chloé	5/03/97
EXTRA Samuel	10/03/97
BLACHE Bastien	12/03/97
MARTINEZ Anthony	13/03/97
AILANE Sofiane	27/03/97
GACHE Quentin	9/04/97
PLANTIER Benjamin	18/04/97
BIANCHI Lisa	28/04/97
CALDI Cassandra	14/05/97
SOUBEYRAND Damien	19/05/97

Ils se sont unis...

CARRUEL André et	
BOURQUARD Danièle	15/02/97
FOREST Eric et	
GERDIL Hélène	22/03/97
ABAH Lucien et	
CHARTIER Laure	8/04/97
ARGAUD Christophe et	
AUDEOUD Loïs	12/04/97
SEIGNOBOS Eric et	
CHAPUS Isabelle	3/05/97
DOZORME Boris et	
DUSSERT Corinne	17/05/97
PASQUIER Hervé et	
FERRE Isabelle	30/05/97

Ils nous ont quitté...

DARONA Pierre 67 ans	9/12/96
BIETRIX Marthe 92 ans	19/12/96
CHAREYRE Guy 33 ans	24/12/96
RODRIGUEZ Yvonne 90 ans	25/12/96
CARLIN Jérôme 85 ans	21/12/96
CORNU Marie 81 ans	6/01/97
BERGERO Gabrielle 89 ans	9/01/97
ALLIOT Marie 87 ans	8/01/97
DREVE dit DREVET Emile 91 ans	13/01/97
CHIZAT Louis 84 ans	16/01/97
FAYOLLE Charles 88 ans	31/01/97
BOULON Emile 70 ans	5/02/97
LOVET Jeanne 77 ans	7/02/97
BUFFAL Jean 81 ans	8/02/97
VIDALENCHE Marie-Françoise 47 ans	14/02/97
JAVELAS Marie 82 ans	28/02/97
SURCIN M.-Thérèse 96 ans	4/03/97
DENIS M.-Thérèse 73 ans	5/03/97
VINSON M.-Louise 91 ans	8/03/97
BOUIS Elie 82 ans	8/03/97
SOULHIARD Lydie 67 ans	10/03/97
ALBERTINI Etienne 67 ans	14/03/97
VALETTE Jeanne 86 ans	1/04/97
DEBOUT Marcel 69 ans	17/04/97
TERRIER Albertine 86 ans	17/04/97
DIROIAN Pierre 66 ans	19/04/97
BOUIX Rachel 84 ans	3/05/97
COLLANGE Angèle 86 ans	8/05/97
BOIS Dorca 85 ans	9/05/97
MONCENIX Marthe 85 ans	21/05/97
CHABOUD Myriam 21 ans	21/05/97
PEYRET Laurent 26 ans	31/05/97

Comité de Jumelage

Mieux se connaître pour échanger

Le Comité de Jumelage souhaite connaître les familles saint-périllaises qui reçoivent des jeunes collégiens ou étudiants de Gross-Umstadt durant les échanges linguistiques de la période scolaire ou pendant l'été.

Cette initiative s'inscrit dans le but d'associer davantage de jeunes aux échanges entre les deux villes jumelées.

Par ailleurs, le déplacement pour la fête du vin à Gross-Umstadt est prévu du 18 au 22 septembre 1997. Les personnes intéressées par ce voyage peuvent d'ores et déjà s'inscrire en précisant si possible le nom de leur famille d'accueil. Dans le cas contraire des contacts seront pris afin d'envisager l'hébergement (hôtel, famille ou camping). Le

déplacement en bus est possible avec le tarif suivant : 500 frs pour les adhérents au Comité de Jumelage, 550 frs pour les non adhérents.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat du Comité de Jumelage à la Mairie au Tél.: 04 75 40 30 15

COUPON RÉPONSE «Déplacement Gross-Umstadt du 18 au 22/9/97

Nom : Prénom :

Adresse : Tél. :

Nombre de personnes : Mode de déplacement : Car Voiture Personnelle

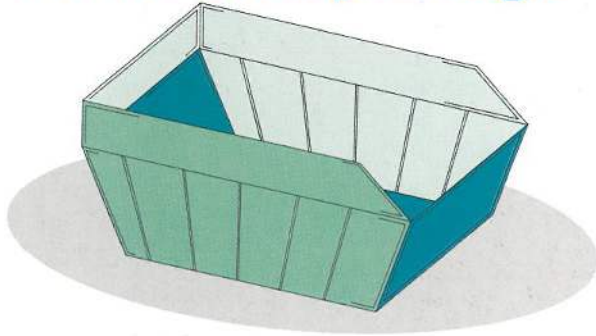
Mode d'hébergement : Camping Chez l'habitant Autre à préciser :

Si, chez l'habitant, veuillez préciser le nom de l'éventuel correspondant local de Gross-Umstadt :

A retourner SVP avant le 11/07/97 : Mairie de Saint-Péray - B.P. 108 - 07131 SAINT-PÉRAY Cedex

LOUEZ UNE BENNE

C'est pratique et c'est propre
**Société Rhodanienne
de Collecte
et de Compostage**



Conseillé pour tous travaux

Entreprises et particuliers, chantiers, maisons, villas, rénovation, démolition, parcs et jardins

Conteneurs de 7 à 30 m³
Livraison et reprise à domicile

**223, Chemin de la Forêt
26000 VALENCE
Tél.: 04 75 43 24 92**

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES MASSIFS DE CRUSSOL ET DE SOYONS
ET L'OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION CULTURELLE DE SAINT-PÉRAY
PRÉSENTENT

AVEC CHRISTIAN DECAMPS ET FILS
(EX-CHANTEUR D'ANGE)

Crussol en Fête

ANIMATIONS - CHORALES
SON ET LUMIÈRES
ILLUMINATION DU CHATEAU
BUFFET - BUVETTE
CLOWNS ET ORCHESTRES

SAM. 5 JUILLET
DE 16 Heures à MINUIT

La Ville de Saint-Péray remercie vivement les annonceurs

MAISONS LIBERTÉ

**Quand on aime la LUMIÈRE
Le constructeur différent
Un concept de qualité**



**La confiance de ses clients fait de MAISONS LIBERTÉ
le 1er Constructeur Drôme-Ardèche
Faites vous aussi, le choix de la qualité**

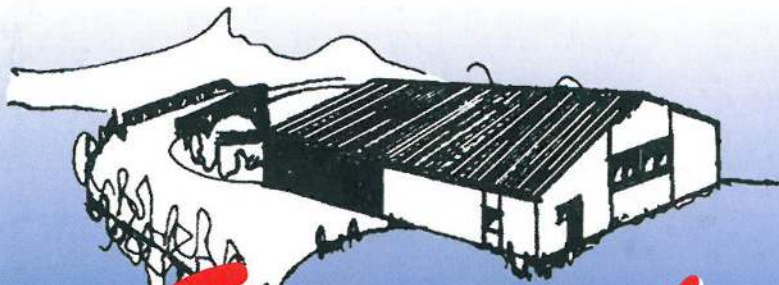
CRÉDIT IMMOBILIER - MAISON LIBERTÉ s'engage :

Tél.: 04 75 40 97 95

444 avenue Pasteur - 07500 Guilherand-Granges

- Label Promotelec, Confort Plus
- Label Qualité Thermique





Agent
PEUGEOT



Garage des Buis SARL

Daniel CHOSSON

Tous travaux mécaniques - Vente Neuf - Occasion

Route de Touloud - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 28 69 - Fax : 04 75 40 23 06

Fruitcoop



Maître Fruitier

DE SAINT-PÉRAY

B.P. 1 - Route de Nîmes - 07130 St-Péray - France
Tél.: 04 75 40 44 44

Fax : 04 75 40 59 29 - Télex : 345723



assistance logistique protection habitat

assistance logistique protection habitat

**TRAITEMENT DE CHARPENTES - ISOLATION SOUFFLÉE
NETTOYAGE ET IMPERMEABILISATION DE TOITURES**

Tous services gratuits - Devis comparatifs - Travail soigné - 15 ans d'expérience



Gérant:
Cyril CARRET

NOUVEAU

Faites les travaux
vous-même et réalisez une
économie de

50%

Première Entreprise Rhône-Alpes de
la location Professionnelle

Simple - Efficace - Rapide
Economique

Assistance technique - Livraison à domicile - Produits agréés, inodores, non toxiques
07130 Saint-Péray Tél.: 04 75 80 02 82 - Fax : 04 75 40 57 49

Réseaux MT
BT - Postes
VRD
Lotissements



Eclairages
public et décoratif
Eclairages sportifs
Illuminations

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ BESSEYRE & MOUNIER

Tél.: 04 75 43 11 13 - Fax : 04 75 55 73 63

B.P. 224 - 26502 Bourg-lès-Valence